

les deux Escadres qui ont croisé pendant quelque-tems sur les côtes de ce Royaume, & il a été permis aux Matelots qu'elles avoient à bord de se retirer chez eux, mais avec défense de s'engager au service de quelque Puissance que ce soit, pas même de la *France*. L'objet de cette défense est uniquement de garder les Matelots à portée de pouvoir s'en servir dans les occasions pressantes où on aura besoin de les employer.

II. Le public est attentif à ce qui résultera d'une plainte portée à la Cour par l'Officier commandant les troupes Espagnoles aux *Algezires* près de *Gibraltar*, contre l'Amiral Hawke, commandant la Marine Angloise dans le Port de *Gibraltar*. Mr. Hawke voyant avec peine sous le canon d'*Algezire* un Bâtiment de sa Nation qui y avoit été conduit par un Armateur des côtes de France, l'envoya enlever. Un procédé de cette nature ayant paru au Commandant Espagnol contraire aux loix de l'amitié & du bon voisinage, s'y est opposé autant qu'il étoit en son pouvoir: Il a fait tirer sur les Anglois, dont il y en a eu nombre de tués & de blessés; mais les Chaloupes n'ont pas laissé d'enlever le Bâtiment, & de le conduire à *Gibraltar*. Après cette action le Lord Tirawley, qui commande à *Gibraltar*, a écrit une Lettre au Commandant d'*Algezire*, conçu en des termes si peu mesurés que plutôt que d'y répondre, il a crû devoir l'envoyer à la Cour.

Le Ministère surpris de ces nouvelles, a témoigné au Chevalier Keene, Ambassadeur d'Angleterre, combien une telle action paroïsoit inattenduë & peu conforme aux sentimens de bonne intelligence dont les deux Cours s'étoient